

Image not found or type unknown



Régularisation de sans visa

Par **Mesrine**, le **14/01/2016** à **22:57**

Bonsoir

Je suis Algérienne entrée en France deux ans sans visa j'ai eu une fille avec un résident français de nationalité algérienne je l'ai quittée juste après l'accouchement de ma fille cause de violence conjugale. J'ai connu un homme après ça je l'ai épousé c'est un français le mariage a eu lieu y'a deux mois j'ai déposé une demande à la préfecture ils m'ont donné rdv dans quelques jours pour fournir un dossier mais ils me demandent la preuve de mon entrée en France chose que je ne possède pas. svp je voudrais savoir la suite potentielle à ma demande. merci et si possible la situation de ma fille dans le cas